

Nombre de conseillers	
En Exercice	11
Présents	7
Procuration	2
Excusée	2

COMPTE-RENDU
DES DÉLIBÉRATIONS

**SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CCAS
DU 22 SEPTEMBRE 2022**

Affiché à Renage le 6 octobre 2022

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 22 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 22 septembre à 19h, s'est réuni le Conseil d'Administration du CCAS de la ville de RENAGE,
Dûment convoqué en session ordinaire, sous la présidence de Madame Amélie Girerd

Date de la convocation du Conseil d'Administration : 12 septembre 2022

Présents : MMS GIRERD – DONNET – FAYOLLE – GARNIER - MERGUI – BERTONA – ODDOU

Procuration(s) : Mme NAVARRO donne procuration à Mme GIRERD
Mme DE LOS RIOS donne procuration à Mme DONNET

Excusés : MMS MERIAUX - SPOSITO

* * * *

Le quorum est atteint à 9 membres – ouverture de la séance à 19h,

Approbation du compte rendu des délibérations du CA du 27 juin 2022

Le Conseil d'Administration a approuvé à l'unanimité le compte rendu des délibérations du Conseil d'Administration du 27 juin 2022.

Aide exceptionnelle n° 1

Délibération n° 2022-09-01

Madame Amélie GIRERD, Présidente du CCAS, expose la situation financière dans laquelle se trouve actuellement Monsieur [REDACTED] domicilié(e) [REDACTED] à Renage.

Suite à sa demande et au vu de sa situation, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, après en avoir délibéré à l'unanimité **DECIDE**

- **D'ALLOUER** la somme de quatre-vingt-huit euros correspondant à une facture d'ordures ménagères.
- **DE DIRE** que ladite somme sera versée directement au Trésor Public.
- **DE DIRE** que les dépenses engagées seront réglées au moyen des crédits inscrits à cet effet au budget.

Aide exceptionnelle n° 2

Délibération n° 2022-09-02

Madame Amélie GIRERD, Présidente du CCAS, expose la situation financière dans laquelle se trouve actuellement Madame [REDACTED] & Monsieur [REDACTED], domicilié(e)s [REDACTED] à Renage.

Suite à leur demande et au vu de leur situation, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, après en avoir délibéré à l'unanimité **DECIDE**

- **D'ALLOUER** la somme de cent cinquante euros correspondant à une aide pour une facture d'électricité.
- **DE DIRE** que ladite somme sera versée directement à Iberdola Energie France
- **DE DIRE** que les dépenses engagées seront réglées au moyen des crédits inscrits à cet effet au budget.

Aide exceptionnelle n° 3

Délibération n° 2022-09-03

Madame Amélie GIRERD, Présidente du CCAS, expose la situation financière et médicale dans laquelle se trouve actuellement Madame [REDACTED] domicilié(e) [REDACTED] à Renage.

Suite à sa demande et au vu de sa situation, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, après en avoir délibéré à l'unanimité **DECIDE**

- **D'ALLOUER** la somme de quatre-vingt-sept euros correspondant à une aide pour une réadaptation sportive au sein de Prescri'Bouge.
- **DE DIRE** que ladite somme sera versée directement à l'association Prescri'Bouge.
- **DE DIRE** que les dépenses engagées seront réglées au moyen des crédits inscrits à cet effet au budget.

Modification du règlement intérieur Service mobilité séniors

Madame Amélie GIRERD, Présidente du CCAS, rappelle que dans le cadre de sa politique de lutte contre l'isolement des personnes fragiles, dont notamment les séniors, un règlement intérieur nommé « Service mobilité séniors » a été validé le 31 mars 2021 par la délibération n° 2021-03-02.

Après 18 mois de pratique, il s'avère que certains séniors se retrouvent toujours confrontés à des difficultés de locomotion notamment pour aller faire leurs courses, ou accéder au sport et à la culture.

Le CCAS souhaite compléter son offre de transports en ajoutant plusieurs créneaux pour faciliter les déplacements des personnes isolées à compter du 22 septembre 2022.

Ces trajets concerneront essentiellement les personnes isolées sans moyens de locomotion et sur inscription auprès du CCAS.

Certaines activités seront également proposées sans transport mais à des prix attractifs.

Dans ce cadre, il convient de modifier le nom du règlement intérieur ainsi que les conditions d'utilisation.

Le Conseil d'Administration du Centre communal d'Action Sociale, après en avoir pris connaissance et après en avoir délibéré à l'unanimité **DECIDE**

- **D'APPROUVER** le changement de nom du règlement intérieur du service mobilité séniors en « Règlement intérieur des services pour les séniors et les personnes en situation de handicap ».
- **D'APPROUVER** le règlement intérieur des services pour les séniors et les personnes en situation de handicap.

Fête de Noël

3 prestataires ont été retenus pour la dégustation : Les Fleurons de Lomagne, Eymet Village et Esprit Gourmet.

Dégustation des colis :

Après dégustation, les membres du CA ont préféré le colis des Fleurons de Lomagne, suivi de près par celui d'Esprit Gourmet et en dernier celui de d'Eymet Village.

Choix des prestataires :

Les Fleurons de Lomagne sera le prestataire de cette année.

Le CA a décidé de repropose également des bons d'achat valable chez certains commerçants de la ville.

Le CCAS proposera au choix un colis traditionnel (simple ou couple), un colis diabétique, un colis végétarien ou un bon d'achat (18€ pour les personnes seules et 25€ pour les couples).

Le goûter de Noël aura lieu le mercredi 14 décembre à 14h à la salle J. Aluigi.

Nelly Passion (retenue depuis 2020) sera le prestataire de l'animation.

Points divers

❖ AIDES ALIMENTAIRES

2880 € en 2022 dont 500€ depuis le dernier CA

Pour rappel

- ❖ 2021 : 3520€
- ❖ 2020 : 3540€
- ❖ 2019 : 1469€

❖ AIDES EXCEPTIONNELLES

1419€ en 2022 dont 325 lors de ce CA

Pour rappel

2021 : 1547€

❖ DOMICILIATION

2 en cours dont 1 famille

❖ SORTIES CINEMA

5 inscriptions pour la sortie du 23 septembre

❖ SORTIES AQUAGYM

17 personnes se sont inscrites pour la séance d'essai

❖ VOYAGE SENIORS

42 séniors + 2 accompagnateurs partiront dans l'Aveyron du 24 septembre au 1^{er} octobre 2022.

❖ VIGILANCE CANICULE

Le plan a été déclenché plusieurs fois. Cette année, 13 inscriptions. Sonia Navarro coordonne les bénévoles.

❖ PORTAGE DES REPAS

20 bénéficiaires

La séance est close à 21h30

La Vice-présidente du CCAS



Sylvie DONNET

La Présidente du CCAS



Amélie GIRERD